

## Craignant le pire, le Cartel intersyndical prépare la riposte

**Caisse de pension** Marc Simeth réagit au plan du Conseil d'Etat pour la retraite des fonctionnaires. Mais, selon lui, le danger est ailleurs.



Marc Simeth, président du Cartel intersyndical de la fonction publique.

Image: Georges Cabrera

**Par Eric Budry, 07.04.2017**

Marc Simeth, le président du Cartel intersyndical de la fonction publique, réagit au projet de mesures présenté jeudi soir par François Longchamp, le président du Conseil d'Etat, devant le Grand Conseil. «Pour nous, le point positif, c'est qu'un projet existe enfin pour redresser la situation de la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG), admet-il. Il va bien entendu y avoir de nombreuses discussions car le passage du régime de primauté de prestation à celui de primauté de cotisation va rencontrer de fortes oppositions chez nous.» Le projet prévoit également la recapitalisation de la Caisse.

De fait, le Cartel n'a pas été surpris par la présentation de François Longchamp. Tout simplement parce que le gouvernement avait informé la veille ses représentants de ses intentions. Mardi soir de la semaine prochaine, une assemblée des délégués fera le point sur ce projet. Le

Cartel devrait présenter sa position aux médias le lendemain.

### **Baisse des rentes de 15%**

A court terme, ce n'est toutefois pas ce volet du dossier qui inquiète le plus les organisations de défense des fonctionnaires: «L'échéance la plus importante est celle du 4 mai, puisque le comité de la CPEG pourrait prendre ce jour-là des décisions provoquant des baisses structurelles de nos rentes de 15%, précise Marc Simeth. Et ce serait irréversible! Mais nous n'allons pas nous laisser faire.»

Le président insiste sur le fait que les choix de la CPEG auront un impact sur les mesures légales proposées par le Conseil d'Etat: «Si les décisions du comité permettent à la Caisse de retrouver le chemin de croissance prévu de sa recapitalisation – qui doit la mener à un taux de couverture de ses engagements de 80% en 2052 – l'Etat n'aura pas à mettre autant d'argent qu'annoncé (*ndlr. environ 4 milliards de francs*).»

### **Un plan intenable**

On le voit, la partie qui est en train de se jouer est complexe. La seule certitude, c'est que les résistances au changement seront multiples et qu'il est quasi certain que la population aura tôt ou tard son mot à dire sur la question.

Aujourd'hui, la CPEG compte plus de 67 000 assurés, dont plus de 22 000 pensionnés. Lors de sa création en 2014 par la fusion de la CIA et de la CEH, le Canton a fait le choix de ne pas la recapitaliser entièrement pour atteindre d'un coup un taux de couverture de 80%. Les 800 millions apportés au capital – et acceptés en votation populaire – ont permis d'atteindre un taux de 60%. Les 80% auraient dû être atteints progressivement d'ici 2052 mais ce chemin de croissance n'est plus tenable, notamment en raison de la persistance de taux d'intérêt bas. (TDG)